



Déménagement d'affaires à l'étranger

Par **sly22**, le **27/02/2012** à **20:57**

Bonjour,

Je déménage à l'étranger. J'ai pris contact par mail avec une société pour avoir un devis concernant le transport de mes affaires par voie maritime. On m'a confirmé selon une liste que j'avais transmise avec les dimensions et poids des cartons, que le cubage était de 10m³.

Il s'avère que lorsque le chauffeur est venu récupérer les affaires et les a emmené à l'entrepot, le nouveau cubage est de 16m³.

Vu comment il a chargé les cartons dans le camion je peux comprendre que le volume augmente (espace occupé en longueur et non en hauteur !).

J'ai effectué tout les règlements pour 10m³.

Si je ne règle pas pour les 16m³, mes affaires ne partent pas ? Que puis-je faire ?

Puis-je payer à réception du container ?